

Décision

Générale

colonial

Décision n° 203 du 16 février 1949 :

n° 203

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

16 février 1949

Numéro JO

n° 2 du 28/02/1949

Date du numéro

28 février 1949

TEXTE INTÉGRAL

Le milicien de 1er classe Mohamed Arbahim, mle 1018, de la 2e compagnie de milice à Tadjoura, décédé à l'hôpital colonial de Djibouti le 7 février 1949, est rayé des contrôles de la milice indigène à compter du 8 février 1949.